PERSONNELS DE L'EDUCATION DEBOUT : Nous aussi on bloque tout !

Nous, personnels de l'éducation, syndiqués ou non syndiqués, combattons pour le retrait total de la loi El-Khomri, car nous sommes convaincus qu'elle constitue une loi de régression sociale sans précédent.

Contrairement à ce que prétend le gouvernement, cette loi concerne tous les salariés : les contractuels, les précaires mais aussi les fonctionnaires. La casse de tous les droits des salariés du privé prépare la destruction du statut de fonctionnaire.

Cette loi synthétise la volonté de détruire les garanties et acquis collectifs par l'individualisation et la mise en concurrence des salariés entre eux, des écoles entre elles, des collectivités entre elles... Elle fait écho aux contre-réformes successives qui attaquent l'Education nationale et la fonction publique : réforme des statuts, des rythmes scolaires, réforme collèges, réforme territoriale, gel des salaires, PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations), loi déontologie... Déjà, nombre de personnels dans notre secteur connaissent la précarité : CAE-CUI, AED, enseignants contractuels... Dans nombre de régions, plusieurs centaines de suppressions de postes sont prévues dans ces catégories de personnels.

Le 31 mars, nous avons fait grève pour le retrait de la loi Travail, à l'appel des organisations syndicales unies, aux côtés des centaines de milliers de travailleurs du public et du privé, et des jeunes. Le 5 avril et le 9 avril, nous étions de nouveau dans la rue, avec les jeunes, lycéens et étudiants. Personnels de l'éducation, nous ne pouvons tolérer de voir des centaines de nos élèves, de lycéens, d'étudiants, se faire matraquer, arrêter, passer en comparution immédiate et écoper de lourdes peines pour le simple fait d'avoir manifesté. Nous exigeons l'annulation de toutes les poursuites et condamnations contre nos élèves ainsi que l'arrêt de la répression administrative au sein des lycées (conseils de discipline...).

Depuis plus d'un mois que la mobilisation a démarré, impulsée par la jeunesse, le climat social a changé dans le pays. Cette contestation se maintient, appuyée depuis le 31 mars par les Nuits Debout qui s'ancrent à République et se développent en banlieue parisienne et dans les régions. Le gouvernement est isolé. Nous avons la possibilité de le faire céder mais pour cela il y a nécessité de grèves reconductibles dans plusieurs secteurs comme ce fut le cas dans les luttes victorieuses de 1995 et du CPE.

Et maintenant la question de la grève reconductible se pose déjà dans plusieurs secteurs :

- A commencer par les transports (cheminots, routiers...), qui partent en grève reconductible à partir du 17 mai.
- L'appel du congrès confédéral de la CGT intègre la grève reconductible.
- La convergence des luttes occupe une place importante dans les préoccupations des militants de Nuits Debout. Nous soutenons la volonté d'actions en commun entre Nuit Debout et des organisations syndicales pour faire un pas vers un mouvement d'ensemble contre la loi « Travail » et son monde.

Dans l'éducation, nous avons, depuis le 9 mars, fait plusieurs grèves dans la suite de celles pour les moyens, contre la refonte de l'éducation prioritaire ou pour le retrait de la « réforme » du collège, sans réussir à engager un mouvement de l'ensemble de l'Education nationale et nos combats sont restés trop souvent isolés des autres secteurs. Mais cette fois-ci nous avons la possibilité d'y aller tous ensemble et

d'infliger enfin une défaite au gouvernement, prélude à d'autres. Oui, aujourd'hui, c'est la question de la généralisation de la grève pour le retrait qui est posée, et avec elle la mise en commun des luttes des différents secteurs mobilisés avec les Nuits Debout! Dès le 31 mars, par centaines de milliers, nous avons montré ensemble que nous étions prêts!

Nous appelons les personnels d'éducation de la région parisienne (enseignants, CPE, AED, personnels d'administration et d'entretien, animateurs...), convaincus de la nécessité de construire la grève reconductible dans le secteur de l'éducation, à s'organiser dans cette perspective.

Nous savons que nous avons besoin de nouveaux appels à la grève pour réunir les collègues et poser dans nos assemblées générales la question de la reconduction. Mobilisés dès la rentrée ce mardi 3 mai, date du début de l'examen de la loi El Khomri à l'Assemblée nationale, nous étions une nouvelle fois dans la rue. Nous appelons d'ores et déjà à faire du 12 mai une nouvelle journée de grève et d'actions, et à faire de la date du mercredi 18 mai le point de départ de la reconductible, aux côtés de tous les secteurs en lutte. Nous appelons à porter cette perspective dans toutes les assemblées générales à Paris comme en régions, Nuits Debout, instances syndicales, et réunions syndicales qui vont se tenir. Nous appelons également à la constitution de cortèges « Personnels de l'éducation : nous aussi on bloque tout ! » dans toutes les manifestations à venir.

Cet appel est ouvert à signatures individuelles et collectives.

Nous sommes joignables sur la page Facebook : « Personnels de l'éducation debout : nous aussi on bloque tout », sur laquelle vous pouvez également ajouter votre signature, en envoyant un message ou en publiant sur la page.